Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 104

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249159

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Si les régents ai peu les régentes ç'à des malins (qu'ai diant) les servaintes de tiure porint inco iòs en remotray. Ai n'y é pe enne ruse qu'ay n'euchint. Dains le temps. ai y aivai aï C. in bon tiurië qu'était che confiaint qu'ai se réfiait en tot le monde. El aivait comme tieugenière enne échepèce de virago que se ne léchait pe aivoi soi. Main elle saivay son métië, po ne pe attirië l'aittention de son maître tchu ses petés défâts. Ci bon chire qu'ainmait bin recidre les confrères que vegnint le visitai, aivait fait ai veni enne feuillette d'Airbois, de ci bon vin d'Arbois qu'an ne trove pu mitenaint, ai câse d'enne petéte béte qu'an aipeulle, ic rais le *phyroxèra*. C'était di vin que reveniay ay 15 sous le litre, pris ai Airbois. An aivait conseillië à tiurië de le léchië in an en bossat, devaint que de le botay en boteille; main ai fayait, po bin létiairy, en tirië de temps en temps in peté calice feu; ai fayé l'empoulay.

In djo que le tiurië était allay dénay tchië le doyen de C. per voi les dous de lai vâpray, ai fesé in oraidge épouvantable, qu'an euche dit que c'était lai fin di monde. Ai gralé quasi enne demé houere sain râtay. Tiain le temps feut remis, le bon tiurië se reboté en tchemin po rentray. Tot en airivaint ai l'hotâ, ai remairtié qu'ai y aivay quéque tchose d'extraordinaire. Lai servainte airivé en pueraint. « Se vos saivint mon pôre chire, qué malheur à airivay « tchië nos ! Per voi les dous, in gros cô de « toénnerre à veni. I oyé quéque tchose craquay dains lai tiaive; i rité aivâ les égrais. « Tiaint i entré, comme ai fesay in pô neu, i ne « remairtié ran. Main mes soulay se rempié« chennent de vin. Le toénnerre était tchoi « tchu le poulat di bossat di vin d'Airbois, le « poulat à en mille brétyes, ai peu le vin pai « tierre ! ». Le bon chire allé voi, ai peu voyé en effet lai tiaive inco tote môve. C'était enne soyie d'âve que mi coyatte aivait voichay devaint le bossat d'Airbois qu'elle aivait vudié en dous mois de temps ! Ci bon tieurié à meuri sains saivoi lai tchose. Se lai servainte ne s'était pe braguay lè mainme de dinche aivoy aitraipay son maître, i ne l'airô djemais saivu... ai pe vos non pu.

Stu que n'à pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 102 du *Pays du Dimanche* :

400. CHARADE.

Fourmi.

401. MOTS EN TRIANGLE.

MINERALE
IMAGINE
NAVIRE
EGIDE
RIRE
ANE
LE
E

402. SURPRISE.

LE SECRET DE L'EMBALLEUR.

On place au milieu de la boîte un pion n° 1, autour duquel on dispose les onze autres, comme l'indique la figure ; puis on retire le pion central n° 1 et on le met à la place indiquée par le n° 1 *bis*. Les douze pions ne bougeront pas.

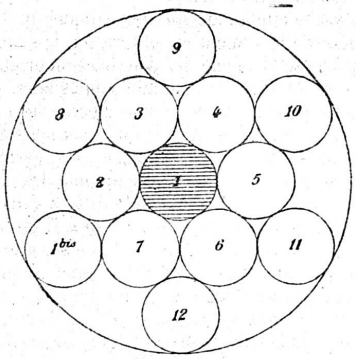

403. MOTS EN CROIX.

H
E
PYRRHUS
M
I
O
N
E

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM. Alfred Marquis à Mervelier ; Two friends of the Boers at Soubey ; Laurent Marquis à Mozambique Joue Boer à Ladysmith ; Vin gâté et son ami Kris Hner en partance pour le Cap ; Rose des prés à Boncourt ; *Sylvestre Mil huit cent nonante neuf.*

408. CHARADE.

Mon *un* quand tu t'en vêts, te préserve du froid.
Mon *deux* non moins utile est liquide et se boit.
Mon *tout* éveille en toi l'amour de la patrie.
Et surgisse un cas menaçant,
T'invite à conserver ta liberté chérie,
Même au prix de ton sang.

409. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit mots suivants, et former huit autres mots :

RATION. ROCHE. HARPIE. ROUE.
AH. NOÉ. NAINE. RATON.

410. MOTS EN LOSANGE.

X	1. — Consonne.
XXX	2. — Pronom.
XXXXX	3. — Oiseau de proie.
XXXXXXX	4. — Contrée du Nord.
XXXXXXXXXX	5. — Personnage d'Homère.
XXXXXXX	6. — Arbre de l'Inde.
XXXXX	7. — Moquerie.
XXX	8. — Participe passé
X	9. — Voyelle.

411. MÉTAGRAMME.

Six pieds, je sers au carrelage ;
Changez deux fois, voici la plage
Me bordant de son sable fin ;
Puis j'arme la main d'Arlequin.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *9 janvier 1900.*

Publications officieells.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 31 à 2 h. 1/2 pour s'occuper de voirie, de la restauration du corps de garde et voir si l'on accordera le bois nécessaire à la charpente de la gare.

— *Assemblée des propriétaires* immédiatement après, pour s'occuper des corvées, de la prise des taupes, nommer un garde-champêtre etc.

Chevenez. — Le 31 à midi pour voter le budget, s'occuper des règlements de jouissance.

Noirmont. — Le 31 après l'office pour adopter les règlements d'assistance, statuer sur une demande de bourgeoisie et sur une prise d'action au Glovelier-Saignelégier ; autoriser le conseil à ester en justice.

Porrentruy. — Le 31 à 11 h. pour s'occuper du budget et traiter les objets prévus à l'article 20 du règlement.

Mises au concours

La place de cantonnier sur la route Caquerelle-La Roche et Delémont-La Roche (780 frs. de traitement.) S'inscrire jusqu'au 10 janvier à la Préfecture de Delémont.

— *La place de cantonnier* sur la route de Courrendlin-Vicques et Delémont-Courchapoix (640 frs.) S'inscrire dans le même délai.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Bons mots

A la correctionnelle.

Le président. — Ainsi, vous vous vantez de faire la montre ou le porte-monnaie avec une incomparable dextérité ?

Le prévenu. — Aussi bien que personne ici.

Puis, courtoisement :

— Soit dit sans vous offenser.

* * *

Querelles de poètes.

Des Yveteaux taquinait Malherbe sur le *ma la pla* du vers :

Enfin, cette beauté m'a la place rendue.

— Et vous ? risposta Malherbe. Vous avez bien mis *pa ra bla la fla.*

— Moi ! je vous défie de le montrer !

— Vous n'avez donc plus souvenir de votre *comparable à la flamme ?*

Souhaits de bonne année pour 1900 !

Batiche, le petit ajoulot, souhaite une bonne et heureuse nouvelle année à tous les aimables lecteurs et lectrices du *Pays du Dimanche.*

Tout en les remerciant sincèrement de leur fidélité, il les engage vivement à recruter de nouveaux lecteurs pour 1900 parmi leurs amis et connaissances.

Mais où se tient-il ?

Tâchez de le découvrir, chers amis.